

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-96

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 9

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 1

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le neuf décembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 03 décembre 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Etienne - DEHOUX Brigitte - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LUTZ Sandrine - REYNAUD Pascale - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Julien - MATHURIN Christian

Pouvoir : BOISSET Julien à DRUJON D'ASTROS Cyrille

Secrétaire de séance : LUTZ Sandrine

Objet : CESSION D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL A
MONSIEUR GERARD ASTIER

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande de Monsieur Gérard ASTIER pour la cession d'une partie du domaine public communal située autour de son habitation au lieu-dit Les Roberts.

Monsieur le Maire propose de déclasser du domaine public environ 9 m², sur la base de l'esquisse annexée, afin de les vendre à Monsieur Gérard ASTIER au prix de 15 € le m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à céder environ 9m² du domaine public à Monsieur Gérard ASTIER au prix de 15€ le m².

Autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette vente auprès du notaire.

Autorise le Maire à solliciter un géomètre afin d'établir un document d'arpentage et d'engager une procédure de déclassement du domaine public.

Informe que les frais de géomètre et notaire seront à la charge de Monsieur Gérard ASTIER.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

 Pour le Maire,
Adjoint délégué
SEGOND Eric